Nations Unies A/C.5/65/L.10

Assemblée générale

Distr. limitée
16 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Cinquième Commission
Point 129 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Projet de décision déposé par le Président à l'issue de consultations

Plan-cadre d'équipement

L'Assemblée générale autorise le report sur 2011 des soldes inutilisés des fonds alloués en 2010 au financement des dépenses associées au plan-cadre d'équipement, afin de permettre au Secrétaire général de poursuivre en 2011 les activités et projets qui avaient été différés et d'éviter que l'exécution du plan-cadre ne subisse une interruption ou toute autre incidence fâcheuse, et décide d'examiner à la première partie de la reprise de sa soixante-cinquième session le rapport du Secrétaire général contenant des propositions pour le financement dans les limites du budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement de ces dépenses connexes à engager en 2011[1].

[1] A/65/511/Add.1.

10-69793 (F) 161210 161210

Merci de recycler